

Commission Animation

Lundi 7 Avril 2014 à 14h30

Participants : M. HERDT H. - Mme BESNARD S. - Mme LALLIER MJ. - Mme MALET A. - M. CHAFFANGE S. - Mme IAPTEFF M. - Mme BONNET G. - Mme VEY M. - Mme BOLOMEY ML. - M. CHAVE R. - Mme DUMAS C. (secrétaire de séance)



La présence de deux animateurs au service animation conduit à une modification des activités et du planning. Egalement, la participation des auxiliaires de soins les après-midi, permet d'apporter une présence supplémentaire auprès de certains résidents. Cette rencontre permet de faire un bilan sur cette nouvelle organisation et d'identifier ce qui peut être amélioré.

1. Animation par les auxiliaires de soins

Les auxiliaires de soins interviennent à tour de rôle de manière groupée ou individuellement auprès des résidents les plus isolés, ayant peu de contact avec les autres. Pour le personnel soignant, c'est un moment privilégié apportant un moment de bien-être et de mieux être pour une ou plusieurs personnes. Des activités telles que jouer, promener, discuter permet de rompre l'isolement de façon positive et apporte une complémentarité avec le service animation. Afin de compléter leur intervention, le personnel soignant souhaiterait être initié à la méthode de Gym Douce, appréciée par les résidents.

De manière générale, l'intervention des auxiliaires de soins est nécessaire pour les personnes qui ne participent pas ou peu aux animations. Les AMP ainsi que les AS apprécient d'avoir plus de temps avec les résidents. La mise en place de ce dispositif est positive et encourageante.

2. Projet d'animation

Depuis quelques semaines, le service animation est constitué de deux animateurs ; Morgane à mi-temps et Samuel à plein temps. Cela permet d'offrir aux résidents quatre animations par jour avec des activités adaptées en fonction du « public ». Egalement, des activités manuelles par groupe de cinq personnes sont créées.

Les interventions sont complémentaires, la présence d'un animateur le soir jusqu'à 18h30, touche un public différent qui participe facilement. Ce sont des échanges plus spontanés et des moments de détente privilégiés.

Afin de répondre aux attentes des résidentes, des activités manuelles pour les dames (tricot, couture,...) vont être organisées.

Pour rendre le planning d'animation plus lisible, celui-ci sera affiché à côté des boutons dans l'ascenseur. De plus, la participation des résidents dans l'affichage du planning, à l'aide de fiche plastifiées repositionnable, rendrait cet affichage plus ludique.

Concernant l'organisation du travail des deux animateurs, chacun est polyvalent, sans activités attitrées. Cette organisation étant récente, du temps et une réunion de réflexion seront nécessaires afin de rendre le service animation plus cohérent. Valoriser les compétences de chacun afin de créer une dynamique plus collaborative entre les deux animateurs.

3. Plan d'action prévisionnel

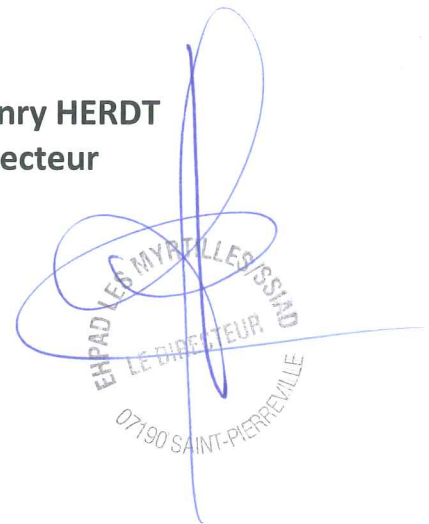
L'atelier jardinage est une activité appréciée par les résidents. Afin de faire participer le plus de personnes possible, des jardins « suspendus » vont être fabriqués en collaboration avec les agents d'entretiens. Ils seront positionnés dans la cour pour un accès plus facile et permettront aux personnes en fauteuil roulant de jardiner. Egalement, des jardinières pourront être installées sur les balcons.

Concernant les sorties, une après-midi piscine à Vals les Bains est organisée, en collaboration avec l'EHPAD de Marcols les Eaux, une fois par mois. Le déplacement peut se faire avec six personnes au maximum, l'entrée étant de 7.50 € et reste à la charge du résident.

La nouvelle organisation du service animation est appréciée et encouragée par les résidents. L'intervention des auxiliaires de soins permet aux agents de répondre à des besoins particuliers. La présence de deux animateurs diversifie les activités et contribue à faire participer le plus grand nombre.

La séance est levée à 15h35.

Henry HERDT
Directeur



EMPAD LES MYRTELLLES/SSAD
LE DIRECTEUR
07190 SAINT-PIERREVILLE